



POSTE de Chargé(e) de mission Agro-écologie

« Mise en œuvre des MAEC »

Le territoire du Parc naturel régional de Camargue est marqué par une forte imbrication entre espaces cultivés et espaces naturels. Ces deux grandes entités paysagères de l'espace rural du delta du Rhône sont intimement interconnectées au regard de la gestion omniprésente de l'eau.

L'agriculture camarguaise a, au fil des décennies, développé des savoir-faire spécifiques liés à des productions identitaires.

Ainsi, l'élevage extensif du taureau, la culture du riz, la production du sel de mer font partie du patrimoine économique et social de cette zone humide de grande valeur nationale et internationale (site RAMSAR, Réserve de Biosphère).

La Camargue fait l'objet de nombreuses mesures de protection qui conduisent vers des modes de gestion des milieux naturels dans des objectifs de conservation de la nature et vers l'exploitation rationnelle des ressources naturelles produites par les zones humides (ressources fourragères, halieutiques, énergétiques...) qui sont la base des activités d'élevage, de la pêche et de l'agriculture.

Dans cet environnement exceptionnellement riche, les agriculteurs, éleveurs, saliniers, pêcheurs se sont engagés dans des démarches de qualité.

Aujourd'hui, des produits tels que le riz, et la viande de taureau ont obtenu des signes officiels de reconnaissance de cette qualité (IGP, AOC, BIO...).

Dès 1990 le delta du Rhône s'est clairement positionné en faveur de démarches visant à mieux concilier agriculture, élevage et environnement.

La stratégie européenne, relayée par la France en matière d'agriculture durable, a été mise en œuvre en Camargue dès cette époque grâce aux dispositifs « Article 19 puis 21-24, OGAF, OLAE » qui ont permis d'engager durablement les activités agricoles camarguaises dans une gestion plus environnementale du territoire.

Il convient de souligner la présence d'un réel partenariat qui s'est construit et renforcé au fil des années entre les socioprofessionnels, les gestionnaires des espaces protégés, les experts (notamment de la station biologique de la Tour du Valat et de l'Inra de Montpellier, le Centre Français du Riz), les services de l'Etat, la Chambre d'agriculture et le Parc naturel régional de Camargue. Ce partenariat a permis d'élaborer des cahiers des charges qui ont bien été intégrés aux enjeux relatifs à l'eau et sa gestion ainsi qu'à ceux relevant de la diversité biologique exceptionnelle du delta du Rhône.

Fort de cette expérience de contractualisation des agriculteurs et éleveurs de Camargue, le Parc naturel régional de Camargue se positionne pour poursuivre la mise en place de MAEC proposées dans le cadre du PDRR (2015-2020). C'est dans ce cadre que la présente fiche de poste est proposée.

Finalités

Mettre en œuvre le Projet agro-environnemental porté par le Parc naturel régional de Camargue.

Assurer la mise en œuvre des MAEC en réalisant les diagnostics d'exploitation.

Missions :

- Accompagne les agriculteurs avant leur souscription aux MAEc par de la formation et de l'information sur les cahiers des charges des MAEc 2015 du territoire Camargue.
- Réalise des diagnostics d'exploitation et des plans de gestion, à partir de visites de terrain, avant le montage des MAEc 2015.
- Accompagne les exploitants dans le choix de leurs cahiers des charges.
- Effectue des entretiens avec un échantillon d'agriculteurs sur les bonnes pratiques agri-environnementales et en retranscrit le contenu par écrit.
- Réalise des fiches « pratiques et savoirs » suite aux différents entretiens avec les agriculteurs, sur la forme des fiches inter-Parcs sur le recueil et la valorisation des savoirs écologiques paysans.
- Accompagne l'élaboration d'un ouvrage inter-Parcs de PACA sur le recueil et la valorisation des savoirs écologiques paysans.
- Repère et audite les agriculteurs susceptibles de participer au concours des prairies fleuries 2015

Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité du responsable du service « Eau et Développement Rural », il (elle) assure la mise en œuvre du projet agri-environnemental 2015-2020 du Parc naturel régional de Camargue. Il (elle) est chargé(e) d'appliquer les missions préalablement définies en mettant en œuvre l'animation nécessaire à sa mission : accompagnement des agriculteurs (prise de RDV, visites de terrain, information et sensibilisation sur les cahiers des charges), rédaction de diagnostics et de rapports, organisation et animation de réunions notamment avec les partenaires.

Le (La) chargé(e) de mission est amené(e) à travailler en collaboration avec la chargée de mission agriculture et élevage et les chargés de mission Natura 2000, ainsi qu'avec les partenaires du projet (Chambre d'agriculture, Centre Français du Riz, associations d'éleveurs, services instructeurs...). Le (La) chargé(e) de mission devra donc développer et appliquer une méthode de travail transversale aux services concernés.

Compétences requises

Connaissances

- Fonctionnement d'un Parc naturel régional.
- Pratiques locales en matière d'agriculture et d'élevage.
- Compétences et connaissances environnementales
- Collectivités et organismes intervenant dans le domaine agricole et d'élevage

Savoir-faire technique, qualités et aptitudes

- Bonnes capacités de synthèse et de qualité rédactionnelle requises
- Capacités à l'élaboration de diagnostics d'exploitation et de plans de gestion sur les modèles prévus dans les cahiers des charges des MAEc en Camargue.
- Connaissance et aptitude au travail de terrain.
- Maîtrise de la bureautique informatique (Word, Excel).
- Très bonne qualité relationnelle.
- Capacité à travailler en équipe, en transversalité.
- Autonomie et rigueur.

Niveau requis

Formation Bac+3 à bac +5 en environnement/écologie, agriculture/élevage.
Une connaissance des milieux naturels camarguais serait un plus.

Caractéristiques du poste

- CDD de droit public de 6 mois à temps complet
- Poste d'ingénieur, filière technique
- Poste basé au siège administratif du Parc
- Poste placé sous l'autorité du chef de service « Eau et Développement Rural »
- Permis B obligatoire

Procédure de recrutement

Prise de fonctions souhaitée au 1er février 2015.

Lettre de motivation et CV à envoyer au plus tard le 05 janvier 2015.

A l'attention de Monsieur le Président du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

Renseignements auprès de Anne Vadon, chargée de mission « Agriculture – Elevage »
(agri.elevage@parc-camargue.fr ; 04 90 97 19 88) ou de David Lazin chargé de mission
Natura 2000 « Camargue » (d.lazin@parc-camargue.fr ; 04 90 97 10 40)

-